

Tour Béryl
Compte rendu du conseil syndical du 16
septembre 2024

Présents : Mmes Adriansen, Bayon, Crémadès, Durafour,
Misme, Pellanda.
MM. Gany, Lanco.

Ordre du jour :

1. Départs et arrivées chez Lamy
2. Hervé Thermique
3. Dysfonctionnements ASIV
4. Ista
5. Divers

La séance est ouverte à 18h10

1. Départs et arrivées chez Lamy

Mme Garcia est partie le 2 juillet pour prendre un poste chez Soupizet (syndic de copropriété)

Mme Mekderian a, quant à elle, donné sa démission ces jours derniers et sera embauchée le 1^{er} octobre chez Soupizet.

Mme Joachin, remplaçante de Mme Garcia, a pris ses fonctions le 9 septembre.

Une nouvelle assistante vient d'être recrutée pour remplacer Mme Mekdérian.

M.Lamiaux, directeur de l'agence de Nation (qui s'occupe de Béryl) et Mme Joachin sont attendus mardi 17 à 9h pour une prise de contact avec le conseil syndical. Ce sera l'occasion de mettre en place le calendrier des permanences instituées depuis quelques années à Béryl et qui donnent entière satisfaction.

Mme Joachin restera ensuite à la RMA qui est prévue à 9h30.

2. Hervé Thermique

Pour cette RMA de rentrée, Hervé Thermique doit présenter des devis pour des remplacements et des travaux :

- Il faut changer un compteur d'impulsions qui permet d'envoyer dans l'eau chaude du produit pour éviter la légionnelle. Ce devis est de 1 500 €. Les travaux doivent être réalisés rapidement.
- Il faut changer des moteurs de surpresseurs dédiés à la sécurité incendie. Il y a actuellement un audit de la sécurité incendie qui est mené par M. Thomas de la société Elko dans le but d'avoir une vue d'ensemble sur tous les travaux à réaliser et les améliorations à apporter pour que la sécurité incendie soit aux normes et optimale. Il n'apparaît donc pas judicieux de changer un élément isolé (les moteurs) tant qu'on n'a pas le résultat de l'audit.
- L'armoire de sécurité incendie située dans la loge est défectueuse : les automatismes de sécurité fonctionnent et se mettent en route quand il le faut, mais les informations ne sont pas répercutées sur les voyants de l'armoire. On est en quelque sorte « sourd et aveugle » Il s'agit d'un problème de logiciels qui sont obsolètes. Le devis pour la remise à jour est de 15 000 €.

Nous avons demandé à Hervé Thermique de négocier ce devis. L'opération doit être réalisée au plus tard avant la nouvelle commission de sécurité dans 3 ans.

3. Dysfonctionnements CPH

Une CTF (commission technique et financière de l' ASIV) est programmée le jeudi 19 septembre.

Ce sera l'occasion de notifier au directeur de CPH, qui devrait être présent à cette CTF, les problèmes ci-dessous :

- Les résidents sont excédés du non fonctionnement des deux ascenseurs de gauche de la sextuplette, ceux qui permettent d'accéder aux niveaux -4,-5 et -6.

Ils avaient été mis à l'arrêt à la suite d'une action en justice d'un copropriétaire de Rubis qui se plaignait du bruit de ces ascenseurs la nuit. Puis ça a été également le jour. Les ascenseurs ont été changés, mais le copropriétaire refuse d'accepter la remise en service tant que ses actions en justice ne sont pas closes.

- Les deux ascenseurs de droite sont en rénovation, l'un a été changé, l'autre est encore en travaux.
- Au niveau -5 des parkings, le bouton d'appel de l'ascenseur ne fonctionne pas, il faut aller au -4. Les personnes en fauteuil roulant doivent aller au ½ étage inférieur en passant par les parkings, ce qui est dangereux, compte tenu de la pente de la rampe à emprunter.

4. Ista

Le contrat avec Ista a été renouvelé pour une durée de 10 ans. Ils se sont engagés à changer tous les compteurs pour des

compteurs nouvelle génération ainsi que tous les joints. Et également les modules de télérelève.

Par ailleurs lorsque l'opération sera terminée (prévue à partir du 8 novembre et ce pendant 2 semaines), tous les résidents auront accès à la plateforme Ista afin de suivre leur consommation.

5. Divers

Des résidents se demandent pourquoi il n'y a pas de fête des voisins organisée à Béryl.

Cet événement a déjà eu lieu, organisé par un résident de l'immeuble.

La fête des voisins n'est pas une prérogative du conseil syndical, tout un chacun peut prendre l'initiative de l'organiser et de se charger d'obtenir les autorisations pour l'occupation du jardin.

La séance est levée à 20h10

Prochaine réunion : jeudi 17 octobre à 9h